

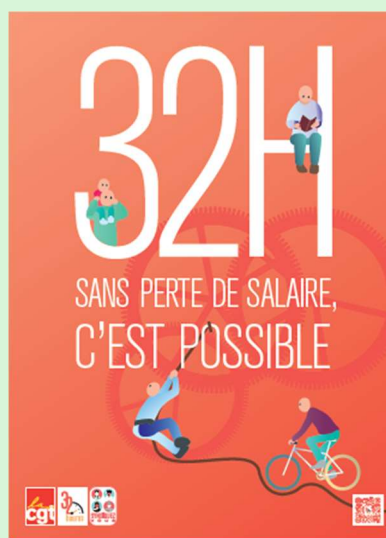
La CGT départementale communique...

Union Départementale Cgt de Saône et Loire - 5 rue Guynemer - 71200 LE CREUSOT
Tél 03 85 57 35 15 - Mail ud71@cgt.fr - Site : <https://www.ud71.cgt.fr>

Agenda 2022

Commission Exécutive UD

- Lundi 11 avril
- Lundi 9 mai
- Lundi 13 juin
- Lundi 11 juillet
- Lundi 12 septembre
- Lundi 10 octobre
- Lundi 14 novembre
- Lundi 12 décembre



3 mars 2022

PARAY LE MONIAL: Les hôpitaux ruraux sont en danger , Paray est un symbole

Comme un symbole. Pour débiter sa campagne départementale, la CGT de Saône-et-Loire est venue à Paray, « un petit hôpital rural vital mais en danger », selon des cadres, des militants ou de simples sympathisants du syndicat. Le pouvoir d'achat a aussi été évoqué.



« La flambée des prix de l'énergie nous impacte de plein fouet. C'est le moment de parler salaires et pouvoir d'achat. D'autant que les négociations annuelles ont lieu en début d'année. Notre campagne se fait en direction des usagers, de toute la population des travailleurs. Du public comme du privé. Pas des soignants. C'est plus global. Là, il faut discuter de la répartition des richesses dans les entreprises. Surtout les plus grosses », insistait Alain Gaillard, secrétaire général de l'Union départementale de la CGT 71, qui tractait, jeudi, en début d'après-midi, devant l'hôpital de Paray, de la documentation sur la lecture d'une fiche de paie, sur le différentiel entre salaire brut et salaire net, avec un questionnaire à la clef. « Il faut faire de la pédagogie. Un salaire, ce sont des cotisations qui financent notre système de santé. Pas des charges comme on l'entend souvent. Choisir un mauvais terme à dessin est déjà une manipulation. On est là pour aider les gens dans leur quotidien. On tient d'ailleurs des permanences à la bourse du travail à Digoin pour ça », ajoutait Christian Peschang, secrétaire de l'antenne CGT du Charolais-Brionnais à Digoin.

«Paray est un pôle de santé structurant du territoire»

Alain Gaillard concluait, sous le regard approbateur de Christian Etaix, qui représentait l'ensemble des élus parodiens d'opposition, en évoquant la situation de l'hôpital parodien. « On a choisi l'hôpital de Paray pour lancer notre campagne départementale sur le thème de l'offre de soins. C'est un symbole. Paray est un pôle de santé structurant du territoire. Mais ça reste un petit hôpital rural. Il est en danger. On proposera plusieurs actions sur plusieurs mois. La seconde action devrait être à l'hôpital de Montceau ».

On est là pour aider les gens dans leur quotidien. On tient d'ailleurs des permanences à la bourse du travail à Digoin pour ça, dit Christian Peschang, secrétaire de l'antenne CGT du Charolais-Brionnais à Digoin

8 mars 2022

BOURBON LANCY: important mouvement de grève à l'usine FPT de Bourbon

À l'heure des négociations salariales à l'usine FPT, plus gros employeur de Bourgogne (groupe Iveco) ça ne se passe pas bien. Le syndicat CGT mécontent des propositions de la direction a déclenché une grève mardi en fin de matinée, suivie par le syndicat majoritaire FO et dans la foulée par l'UNSA.



Ce mardi matin, des drapeaux des syndicats sont plantés à l'entrée de l'usine FPT de Bourbon-Lancy et à l'intérieur. Une centaine de salariés grévistes se sont réunis autour de l'emblématique cheminée où est apposé fièrement le symbole récent de la médaille d'or WCM obtenue en juillet 2021.

Mais l'heure n'est plus à la satisfaction. Tous ont prévu matin, soir et nuit de se rassembler devant le bâtiment de la direction où tout va se jouer.

200 salariés réunis

Les réunions de négociations se poursuivent en présence du directeur des ressources humaines (DRH) France, le DRH Europe arrivé ce mardi et bien sûr la direction du site bourbonnien avec les représentants syndicaux.

Près de 200 salariés encore rassemblés vers 16 heures, attendaient dans le calme mais avec impatience, la sortie de leurs représentants, dont Olivier Pascot, délégué central Force ouvrière du site qui communique les premiers résultats. « Pour le moment, ça n'avance pas énormément. Nous, ce qu'on demande, c'est 100 € de plus sur les salaires de base, en accord avec les trois syndicats représentatifs du site. Pour l'instant, nous avons une proposition de 50 € et une avancée sur une prime d'équipe de 10 € qui ne concerne pas tout le monde à rajouter au salaire de base pour tous.

Pour la suite, on va encore essayer de faire des contre-propositions pour trouver une issue plus favorable pour tous les salariés. La direction nous propose la prime exceptionnelle de pouvoir d'achat (PEPA*) d'un montant de 525 €, on pourrait s'en contenter à condition que notre salaire de base augmente. Concernant l'intéressement, les salariés ont déjà touché 525 € mais la participation aux bénéfices était de zéro. »

Selon les syndicats, la mobilisation des grévistes est de l'ordre de 90 % et touche tous les secteurs de l'usinage, au montage, à la logistique et tous les services annexes sur les trois postes. Actuellement, seuls les intérimaires travaillent en production.

Pour l'heure, la direction contactée ne veut pas communiquer préférant attendre la fin des négociations.

17 mars 2022

SAINT MARTIN BELLE ROCHE : Ce qu'il se passe à Euroserum est inadmissible

Jeudi, dans le cadre d'une journée nationale de mobilisation pour les salaires et l'emploi, près de 150 personnes ont répondu à l'appel de la CGT en venant manifester devant l'usine Euroserum de Saint-Martin-Belle-Roche, au nord de Mâcon.

Venus jeudi de tout le département, les militants ont souhaité soutenir les salariés de l'usine Euroserum de Saint-Martin-Belle-Roche dont la direction a annoncé la fermeture dans les prochains mois. Avec à la clé la suppression de 119 emplois en CDI.

« Nous dénonçons une injustice, CSE d'Euroserum. Fermer une usine prétexte que le marché ne va plus, groupe Sodial. » Pour l'heure, les sauvegarde de l'emploi se



indique Olivier Legros, secrétaire (CGT) du comme celle-ci, qui fonctionne bien, sous c'est une injustice. C'est une trahison du négociations avec la direction pour le plan de poursuivent.

Alain Gaillard, secrétaire départemental de la CGT, a quant à lui mis la pression sur le préfet de Saône-et-Loire, qui doit recevoir les représentants syndicaux de l'entreprise ce vendredi pour une réunion de travail en préfecture. « Nous n'irons pas écouter des discours, a lancé Alain Gaillard. On y va pour mettre en place une stratégie avec les services de l'État. Le préfet doit prendre les choses en main. Ici, le dialogue social est bafoué. »

Jeudi, quelques élus sont venus apporter leur soutien aux salariés d'Euroserum. Ève Comtet- Sorabella, conseillère municipale d'opposition à Mâcon et à MBA, ainsi d'autres élus du groupe "Mâcon citoyens", étaient présents. La conseillère régionale Jacqueline Bramant a également fait le déplacement dans le Mâconnais pour dénoncer une « situation inadmissible ».

« Le préfet et les services de l'État doivent prendre le dossier en main. » **Alain Gaillard, secrétaire départemental de la CGT**



22 mars 2022

MACON: les syndicats priés de déménager : « le Maire veut nous mettre dehors »

Les syndicats vont-ils devoir quitter la maison qui porte leur nom ? Le maire de Mâcon a demandé aux responsables locaux de préparer leur déménagement. Sans leur proposer de solution de relogement. La pilule a du mal à passer.

La CGT, FO, ou la CFDT vont-elles se retrouver sans domicile fixe à Mâcon ? La question se pose depuis quelques jours en ville. Tour à tour, les responsables locaux des syndicats ont été avertis de la volonté du maire de Mâcon, Jean-Patrick Courtois, de récupérer la Maison des syndicats, ce vaste bâtiment municipal situé place des Cordeliers, dans le centre-ville. « Lundi soir, le maire nous a informés qu'il nous laissait un délai de 18 mois pour quitter la Maison des syndicats », indique Émilie Quandalle, secrétaire de l'union locale de la CGT, qui a du mal à digérer la nouvelle. Même constat chez Force ouvrière. « Le maire veut nous mettre dehors », se lamente François Bucaille, secrétaire de l'union départementale FO.



Si les syndicats ne sont pas farouchement opposés à l'idée de déménager, ils enragent contre l'absence de proposition de relogement de la part de la municipalité mâconnaise. « On doit se débrouiller », assure Émilie Quandalle.

Depuis de longues années, des décennies en réalité, les antennes mâconnaises ou départementales des grands syndicats nationaux sont hébergées gracieusement à la Maison des syndicats. La municipalité ne réclame pas de loyer. Ce n'est pas une obligation. Plutôt un héritage historique, qui date de la fin du XIXe siècle. En France, la loi autorisant la création de syndicats, dite loi Waldeck-Rousseau, a été promulguée en 1884.

Selon les responsables mâconnais, le maire de Mâcon avance plusieurs arguments pour déloger les syndicats. Le premier est financier. « Il met en avant un rapport de la Chambre régionale des comptes qui dit que les communes n'ont pas d'obligation de loger gracieusement des syndicats », relate Émilie Quandalle. « Mais ce ne sont que des recommandations, avance François Bucaille. Il n'y a aucune obligation... »

Autre argument de Jean-Patrick Courtois, qui a refusé de répondre à nos questions malgré nos multiples demandes, le bâtiment est vétuste et a besoin de travaux. Sur ce point, les syndicalistes sont d'accord. « Cela fait des années qu'on le dit », gronde François Bucaille. « Le bâtiment n'est pas aux normes », ajoute Émilie Quandalle. Sur place, les travaux apparaissent donc nécessaires. Mais le maire de Mâcon a, semble-t-il, déjà décidé de l'avenir du bâtiment. « Il nous a expliqué qu'il voulait faire des locaux pour les agents territoriaux et agrandir le restaurant scolaire », indique Émilie Quandalle. Une partie du rez-de-chaussée de la Maison des syndicats est en effet utilisé comme cantine pour les enfants de l'école Marc-Chagall. « Le bâtiment est vaste, plus de 2000 m², il y a de la place pour tout le monde, juge François Bucaille. Ce sont des prétextes pour nous mettre dehors et nous faire taire. »

Les différents syndicats ne comptent pas en rester là. Une intersyndicale doit aborder le problème dans les prochains jours. « On restera là », prévient d'ores et déjà François Bucaille.

NOTE Le maire de Mâcon n'a pas souhaité répondre à nos questions.

« Les arguments du maire sont des prétextes pour nous mettre dehors et nous faire taire. » François Bucaille, secrétaire de l'union départementale FO

24 mars 2022

SAONE ET LOIRE: Face à Macron et à la politique gouvernementale, les retraités de Saône et Loire haussent le ton.

Venus des quatre coins de Saône et Loire, de Mâcon, du Creusot, d'Autun et du Chalonnais... ils ont pris la direction de Dijon en vue d'une journée de manifestation.



Les retraités ne désarment pas à ce qu'ils qualifient "d'agressions gouvernementales contre le pouvoir d'achat des retraités français". Ce jeudi matin, rendez-vous était donné sur le parking de la zone Californie pour un départ massif en direction de la capitale régionale. La CGT en masse, ainsi que quelques représentants de la FSU et de FO, soit près de 200 retraités ont pris la direction de Dijon

Côté revendications, le sujet reste le même que celui des dernières journées de mobilisation des 31 mars, 1er octobre et 2 décembre. Ils demandent une "augmentation immédiate des pensions de base et complémentaire" ainsi "que leur indexation sur l'évolution des salaires", "l'attribution des pensions de réversion sans

conditions de ressources ni d'âge ainsi que son extension aux couples pacés et aux concubins".

Mais aussi, "la défense de notre système de santé et de retraite, un grand service public de la prise en charge de l'autonomie géré par l'assurance-maladie avec 200 000 embauches dans les EHPAD et 100 000 dans le secteur de l'aide à domicile pour garantir des soins de qualité".

A noter que les retraités demandent également "la défense et le développement des services publics de proximité sous contrôle et maîtrise publique. Le maintien et le développement des contacts sociaux, des commerces et services de proximité, la lutte contre l'isolement pour une retraite digne et paisible".

Dans le cadre de la campagne de la présidentielle, les retraités entendent bien porter leurs combats et faire entendre leurs voix.

31 mars 2022

EHPADS PUBLICS: La Cgt du CH Mâcon dénonce un manque de personnel et des difficultés organisationnelles

Ci-dessous la lettre ouverte à Monsieur le Maire, Monsieur le Député, Monsieur le Président du Conseil Départemental et Monsieur le Directeur de l'ARS BFC

Le **mardi 25 Janvier 2022**, un droit d'alerte a été déposé en intersyndical - CGT, SMPS, CFDT - concernant les conditions de travail dans les EHPAD du Centre Hospitalier de Mâcon.

Effectivement la surcharge de travail, en lien direct avec le vieillissement et l'augmentation de la dépendance des résidents, engendre un épuisement physique et moral des agents. Les risques psycho-sociaux auxquels ils sont exposés ont une répercussion sur leur santé.

Il y a un réel manque de personnel, tous corps de métiers confondus, ce qui provoque quotidiennement des changements dans les organisations du travail. Ces procédures dégradées – ou les agents sont en nombre réduit comparé aux besoins déterminés par la Direction - nuisent au bien être des résidents ; ils sont, en effet, les premiers touchés par ces problèmes organisationnels et institutionnels.

Où est passée la loi grand âge ? 1 patient/ 1 soignant.

Pour une bonne prise en charge physique, psychique et sociale de nos aînés, il faudrait des équipes complètes, stables et qualifiées. Or, c'est la précarité de l'emploi qui prédomine dans les EHPAD : au moins 25% d'agents sont contractuels plutôt que titulaires. Les agents non qualifiés, faisant fonction d'aide soignant (FFAS) sont bien souvent plus nombreux que les aides-soignants diplômés. Ces agents FFAS, ont les mêmes missions mais sont beaucoup moins rémunérés.

Nous sommes témoins de situations lors desquelles les résidents sont des victimes silencieuses. Ces situations parfois nommées « maltraitances institutionnelles », nous voulons les décrire précisément : 10 mn pour faire la toilette (soins d'hygiène), 10 mn pour faire manger les résidents qui ne peuvent plus se nourrir seuls, des temps d'échanges relationnels, de communications réduits à ceux dédiés aux temps des soins techniques... Ces situations existent à cause des différentes politiques de sous-financement, de sous-recrutement, de sous-formation. Des politiques menées depuis de nombreuses années, de mépris des métiers du soin et de ceux qui occupent ces emplois, ainsi que de mépris du statut de fonctionnaire qui garantit pourtant la formation continue des travailleurs. Le vieillissement et la dépendance des résidents sont systématiquement niés alors même que la pénibilité au travail y est corrélée. Les pouvoirs publics – gouvernement, Conseil Départemental - ne respectent pas les engagements pour nos aînés, qu'ils affichent à chaque période électorale. Voici, concrètement ce que cela signifie : en nuit, ce sont 2 agents, souvent des faisant fonction aide-soignant, pour s'occuper de 78 résidents sans présence d'infirmier ; en jour, ce sont 6 agents (AS ou FFAS), 1 infirmière et 10 minutes pour une toilette avec habillage, une douche par mois, peu de respect du temps de sommeil des résidents réveillés la nuit lors des soins d'hygiène (change des protections hygiéniques), visites interdites pendant de long mois en lien avec la COVID...

Accepteriez vous pour vos proches des conditions de vie telles que citées ci-dessus ?

La santé n'est pas une marchandise, la vieillesse non plus !

L'autonomie des résidents n'est pas réévaluée et n'est plus en adéquation avec les moyens humains et matériels attribués aux EHPAD. C'est ainsi que les besoins en personnel soignant ne sont pas réajustés. Les personnes qui entrent en EPHAD sont de plus en plus âgées et dépendantes, tant au niveau physique que psychique ; elles sont porteuses de maladies cardiaques, respiratoires, rénales, articulaires, qui les affaiblissent et les limites dans leur capacité à réaliser les gestes de la vie courante, se laver, se nourrir, aller aux WC, et également avoir des relations sociales avec leurs pairs.

Parallèlement, les métiers du soin demandent intérêt, compassion et humanité, les moyens attribués ne permettent pas d'exercer dans le respect de ces valeurs. Les agents sont frustrés de ne pas pouvoir réaliser leur fonction comme ils le devraient. A l'heure de la recherche d'attractivité des Directions pour ces métiers, cette situation n'attire pas les professionnels dans un milieu où les manques existent depuis plusieurs années. Un travail institutionnel est en cours sur la qualité de vie au travail pour les agents. Cependant aucun budget n'est alloué pour améliorer le bien être au travail. Le plus important serait d'augmenter le nombre de postes de soignants, cela améliorerait les conditions de travail et de prise en charge des résidents .Cela rendrait également plus attractif les métiers du soin en gériatrie.

Enfin, et pour conclure, le Ségur 2 en allouant la somme dérisoire de 30 000 euros (soit un poste soignant) aux EPHAD pour 2022 est indigne de la souffrance infligée aux résidents et à leur famille ainsi qu'au personnel.

DONNEZ NOUS LES MOYENS DE PRENDRE SOIN DE NOS AINÉS DANS DE BONNES CONDITIONS.

Ainsi, nous vous sollicitons pour revoir à la hausse vos engagements financiers – en 2022, **zéro %** d'augmentation pour le budget attribué par l'ARS et **un %** par le Conseil Départemental 71 – afin de permettre l'embauche de personnels qualifiés et à minima au doublement du nombre d'agents directement affectés aux soins des résidents de jour comme de nuit.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette lettre ouverte et nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Député, Monsieur Le Maire, Monsieur Le Président du Conseil Départemental, Monsieur le Directeur de l'ARS BFC, l'expression de nos respectueuses salutations.

Le Syndicat CGT de l'Hôpital de MACON

350 Boulevard Louis ESCANDE

71000 MACON

Mail : cgt-chm020@orange.fr

Téléphone : 03.85.27.50.88

31 mars 2022

BUXY: Mouvement de grève à l'Institut médico-éducatif de Buxy

À l'appel de la CGT, les salariés de l'Institut médico-éducatif (IME) Eugène-Journet, à Buxy, se sont mobilisés ce jeudi. Dans la lignée du Ségur de la santé, des revalorisations de différents métiers avaient été annoncées. Revalorisation dont s'estime exclu le secteur médico-social, en particulier les effectifs administratifs et techniques. Comme le précise David Da Tréza, directeur général de la Mutualité française de Saône-et-Loire, gestionnaire de l'IME de Buxy, « le personnel se mobilise pour être entendu. En tant que gestionnaire, nous n'avons pas de pouvoir décisionnel. Ce pouvoir appartient à l'État. »



Formations syndicales départementales 2022

Du 4 au 8 avril

Formation CSSCT au Creusot

Du 26 au 30 septembre

Formation CSE au Creusot

Du 10 au 14 octobre

Formation de formateurs
au Creusot

Du 17 au 21 octobre

Formation Conseiller du salarié
au Creusot

Du 21 au 25 novembre

Formation CSE au Creusot

Du 19 au 23 décembre

Formation Niveau 2 1^{ère} partie
au Creusot